



United Nations Nations Unies

Postes :	2
Titre du poste :	Officier de police de l'ONU, P-4
Entité :	Section de la Gestion des Missions et de l'Appui
Lieu d'affectation :	NEW YORK
Délai de dépôt des candidatures :	04/12/2025 - 04/03/2026
Avis de vacance de poste numéro :	DPO/SEC25P/P-4/05

Valeurs fondamentales de l'ONU : Inclusion, intégrité, humanité, humilité

Structure administrative et rattachement hiérarchique :

Ce poste relève de la Section de la gestion des missions et de l'appui, rattachée à la Division de la police, qui fait partie du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (Département des opérations de paix). Le(la) titulaire relève directement du(de la) Chef de Section. La Division de la police a pour attributions générales de diriger efficacement les composantes Police des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, de renforcer les orientations stratégiques, la planification et la gestion des composantes Police des opérations de maintien de la paix et de promouvoir une compréhension commune par toutes les parties prenantes des orientations futures des activités de police menées dans le cadre des opérations de maintien de la paix. Des renseignements complémentaires sont accessibles à l'adresse <https://police.un.org/en> (en anglais).

Fonctions et responsabilités :

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le(la) titulaire s'acquitte des fonctions suivantes :

- Fournir des conseils et un appui fonctionnel à la Division de la police sur les questions de police relatives au maintien de la paix.
- Aider à élaborer des politiques et des stratégies pour tous les aspects policiers des opérations de maintien de la paix ; participer aux aspects policiers des négociations ; élaborer les concepts d'opérations de police afin d'appuyer la planification intégrée de la mission ; évaluer les institutions de police après un conflit et formuler des recommandations en ce qui concerne leurs besoins à court terme et le rôle de la police des Nations Unies dans ce cadre.
- Examiner et évaluer plus en profondeur les besoins institutionnels sur le long terme des institutions de police après un conflit en vue d'élaborer des stratégies et des partenariats visant à assurer leur développement durable à long terme ; assurer la liaison avec les organismes et programmes des Nations Unies, les organisations internationales et régionales, et les gouvernements des États Membres afin d'assurer une approche efficace et coordonnée du développement institutionnel à long terme des institutions de police après un conflit.
- Veiller à ce que les composantes Police s'acquittent des tâches qui leur ont été confiées ; conseiller et orienter les composantes Police dans leurs activités ; évaluer et analyser les avancées réalisées par les composantes ; et s'acquitter de toutes les autres fonctions administratives ayant trait aux opérations des composantes et du personnel de police d'active, en veillant à la bonne gestion du personnel de police, des budgets des missions de police, et des affaires disciplinaires impliquant le personnel de police.
- Être disposé à se rendre sur le terrain dans les plus brefs délais. Travailler en étroite collaboration avec ses homologues des équipes opérationnelles intégrées, du Bureau des

affaires militaires, du Bureau des affaires militaires, de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation et des autres services du Secrétariat et organismes des Nations Unies.

- Animer des exposés et fournir des informations et formuler des recommandations aux fonctionnaires de haut rang des Nations Unies et aux autres représentants des gouvernements concernant des questions de fond ayant trait au maintien de la paix impliquant la police.

Compétences :

Professionnalisme : Connaissance approfondie des questions relatives aux opérations et à l'appui des composantes Police des missions de l'ONU ; bonne compréhension de la planification, de la gestion et de l'administration des effectifs de police ; aptitude à fournir aux fonctionnaires de haut rang de l'ONU et aux hauts responsables du pays des conseils avisés sur la gestion des effectifs de police et leur planification opérationnelle ; être capable de s'adapter à la planification d'un large éventail d'activités de police au niveau international ; solides compétences en matière d'analyse et d'évaluation conceptuelles ; aptitude à effectuer en toute indépendance des travaux d'étude et d'analyse, à cerner les problèmes, à proposer diverses options et à dégager des conclusions et recommandations. Prendre la responsabilité de transversaliser la problématique femmes-hommes et d'assurer l'égale participation des femmes et des hommes dans toutes les activités.

Aptitude à planifier et organiser : Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires ; modifier les priorités en fonction des besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

Esprit d'équipe : Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui ; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel ; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre ; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

Qualifications exigées :

Formation : Diplôme universitaire du niveau du master dans le domaine de la justice pénale, du droit, des sciences politiques ou dans une discipline apparentée. À défaut, diplôme universitaire de premier cycle assorti d'une formation universitaire complémentaire pertinente et d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine de la police. Un diplôme délivré par une école de police ou un autre établissement analogue de formation au maintien de l'ordre est également exigé.

Expérience :

Justifier d'au moins sept années d'expérience professionnelle, à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, dans les services nationaux de police d'active, et avoir au moins le grade de Commissaire ou de Lieutenant-colonel, avec une spécialisation dans la planification et la gestion d'effectifs de police. Seules les années d'expérience acquises après l'obtention du diplôme d'une école nationale de police ou de tout autre établissement de formation au maintien de l'ordre sont prises en compte. Une expérience acquise dans une opération de maintien de la paix, au Siège de l'ONU ou dans une autre organisation internationale analogue est souhaitable.

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais écrit et oral est indispensable. La connaissance d'une deuxième langue officielle de l'Organisation des Nations Unies, de préférence le français, serait un atout.

Méthode d'évaluation :

Il convient de noter qu'aux fins de l'évaluation des candidatures, les candidat(e)s pourront être invité(e)s à participer à des épreuves écrites d'évaluation des connaissances et, en fonction du résultat obtenu, à un entretien axé sur les compétences.

Avis particulier :

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les fonctionnaires de police actuellement employés dans leur service national et qui ont reçu l'autorisation de leurs autorités nationales de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

Il convient de noter que pendant la période de leur détachement aux Nations Unies, les policiers ne peuvent pas être réaffectés ou transférés à un autre poste au sein du Département des opérations de paix (DOP) ou d'autres parties du Secrétariat de l'ONU. Le personnel en détachement actif peut servir sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU pour une période allant jusqu'à trois ans (cumulés), laquelle peut, dans des cas exceptionnels, être prolongée pour une quatrième et dernière année, sous réserve des besoins opérationnels et d'une performance satisfaisante.

Cette limite de service inclut les périodes de tout service antérieur auprès des Nations Unies en tant qu'officier en détachement actif sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU.

Les candidats ayant déjà servi en tant que personnel détaché en activité peuvent postuler à nouveau après une interruption de service d'au moins un an depuis leur dernier détachement sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU, sous réserve de la limite de contrat indiquée ci-dessus.

Les nominations de personnel policier en détachement actif actuellement en service sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU ne seront pas considérées.

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'avis de vacance de poste au moment de la nomination pour être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.